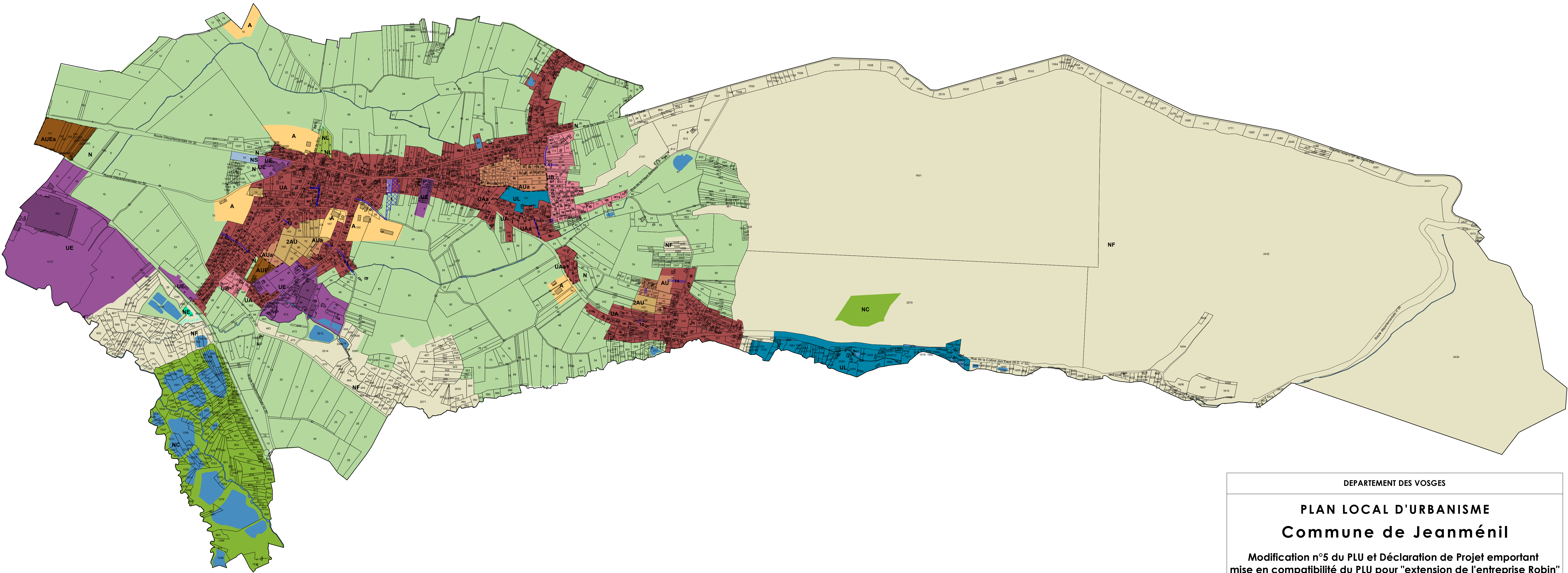




DEPARTEMENT DES VOSGES

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Jeanménil

Modification n°5 du PLU et Déclaration de Projet emportant
mise en compatibilité du PLU pour "extension de l'entreprise Robin"
approuvée par le Conseil Municipal le 27 mai 2024

planche 1/2 : territoire

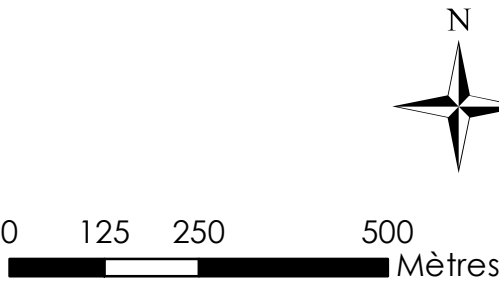
Echelle : 1:10 000

- Emplacement réservé
- zone humide
- UA - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa1 - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UB - zone urbaine à caractère pavillonnaire prédominant
- UE - zone à vocation d'activités artisanales
- UL - zone urbaine destinée à accueillir des équipements sportifs, de loisirs et du parc d'activités
- AU - zone à urbanisation future pour habitat
- AUa - zone à urbanisation future pour habitat
- AUE - zone à vocation artisanale et industrielle
- AUEa - zone à urbanisation future pour habitat
- 2AU - zone à urbaniser sur le long terme
- A - zone à vocation agricole
- N - zone à vocation naturelle
- NC - zone naturelle destinée à permettre la poursuite de l'activité de carrière et l'extraction des matériaux
- NE - zone naturelle élevage canin
- NF - zone naturelle
- NL - zone naturelle de loisirs
- NS - zone naturelle - stationnement (voir OAP)



Bureau d'études **Éolis**
Urbanisme et Planification
Aménagement des territoires
Communication et Concertation

56 rue de la Prairie
88100 Saint Dié des Vosges
09 79 05 77 46 / 06 17 46 79 59
eolis.ladestco@orange.fr



Modification n°5 du PLU et Déclaration de Projet emportant
mise en compatibilité du PLU pour "extension de l'entreprise Robin"
approuvée par le Conseil Municipal le 27 mai 2024

planche 2/2 : Zone UA

Echelle : 1:3 500

- Emplacement réservé
- zone humide
- UA - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa1 - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UB - zone urbaine à caractère pavillonnaire prédominant
- UE - zone à vocation d'activités artisanales
- UL - zone urbaine destinée à accueillir des équipements sportifs, de loisirs et du parc d'activités
- AU - zone à urbanisation future pour habitat
- AUa - zone à urbanisation future pour habitat
- AUE - zone à vocation artisanale et industrielle
- AUEa - zone à urbanisation future pour habitat
- 2AU - zone à urbaniser sur le long terme
- A - zone à vocation agricole
- N - zone à vocation naturelle
- NC - zone naturelle destinée à permettre la poursuite de l'activité de carrière et l'extraction des matériaux
- NE - zone naturelle élevage canin
- NF - zone naturelle
- NL - zone naturelle de loisirs
- NS - zone naturelle - stationnement (voir OAP)

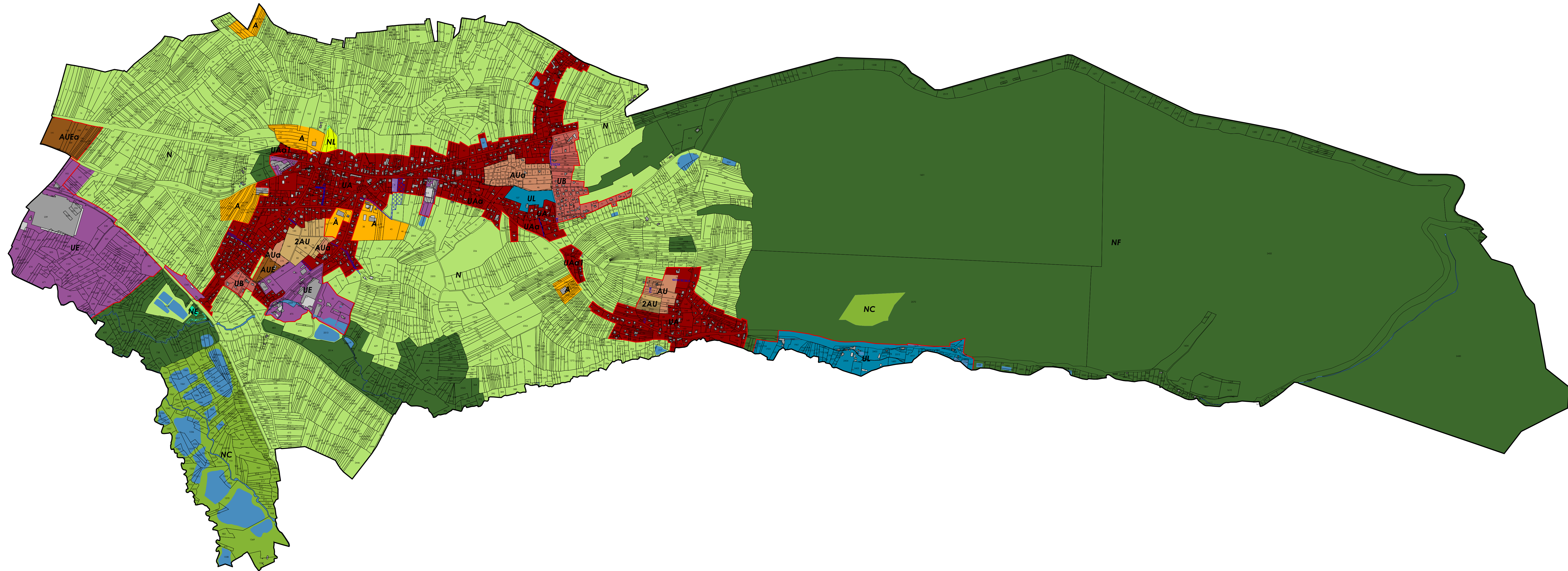


Bureau d'études éolis
Urbanisme et Planification
Aménagement des territoires
Communication et Concertation

54 rue de la Prairie
88100 Saint-Dié des Vosges
09 79 05 77 46 / 06 17 46 79 59
eolis.todesco@orange.fr



0 40 80 160
Mètres



PLAN LOCAL D'URBANISME

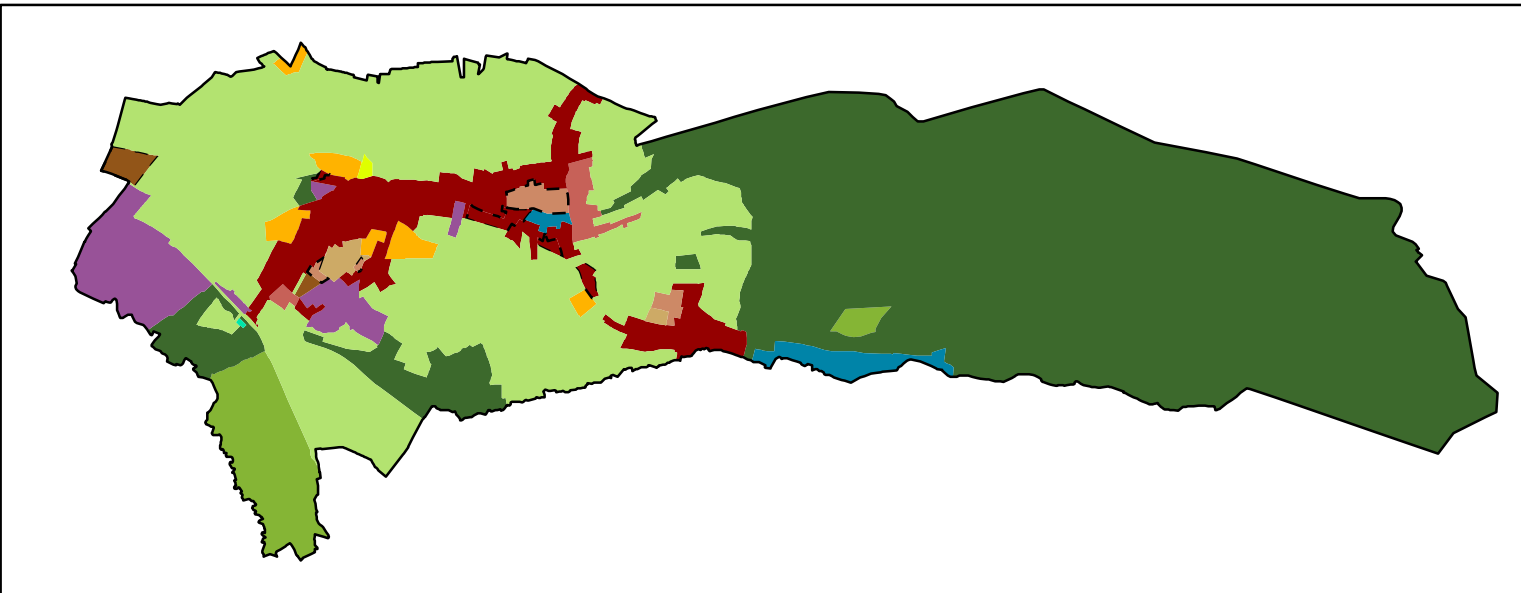
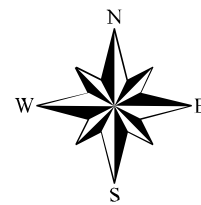
Règlement graphique du PLU
Dossiers de déclaration de projet et de modification n°4
copie conforme à la délibération du Conseil Municipal
en date du 19 novembre 2019

Commune de JEANMENIL

N° de document : Planche 1 / 3 - territoire communal

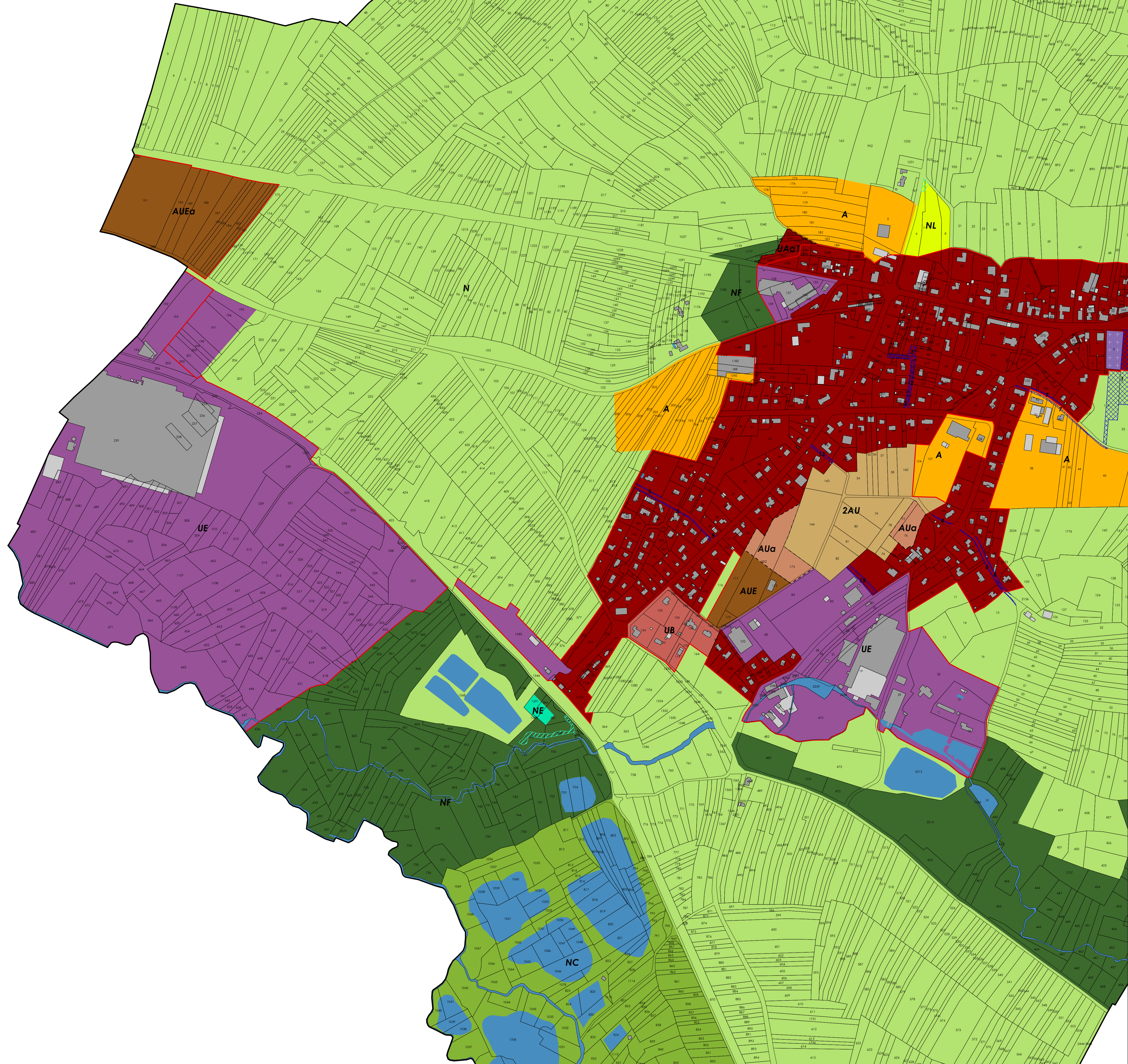
Echelle : 1:10 000

- droit de préemption urbain
- Emplacement réservé
- zone humide
- UA - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa1 - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UB - zone urbaine à caractère pavillonnaire prédominant
- UE - zone à vocation d'activités artisanales
- UL - zone urbaine destinée à accueillir des équipements sportifs, de loisirs et du parc d'activités
- AU - zone à urbanisation future pour habitat
- AUa - zone à urbanisation future pour habitat
- AUE - zone à vocation artisanale et industrielle
- AUEa - zone à urbanisation future pour habitat
- 2AU
- A - zone à vocation agricole
- N - zone à vocation naturelle
- NC - zone naturelle destinée à permettre la poursuite de l'activité de carrière et l'extraction des matériaux
- NE - zone naturelle élevage canin
- NF - zone naturelle
- NL - zone naturelle de loisirs



Bureau d'études Éolis
Urbanisme
Aménagement du territoire
Communication et concertation
115 rue d'Alsace
88100 Saint-Dié des Vosges
03 29 54 07 59 / 06 17 46 79 59
eolis.lodesco@orange.fr

0 125 250 500 750 1 000 Mètres



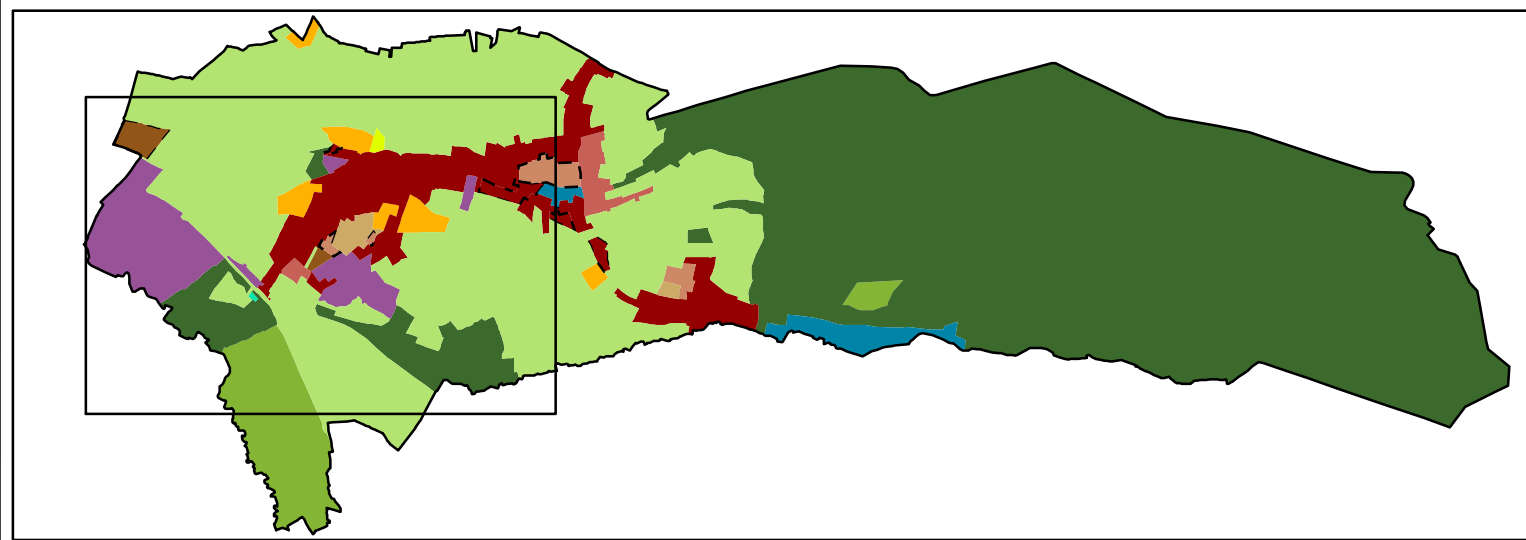
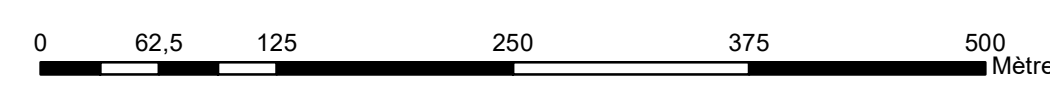
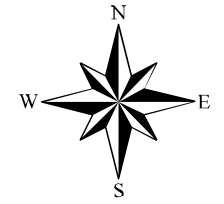
PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique du PLU
Dossiers de déclaration de projet et de modification n°4
copie conforme à la délibération du Conseil Municipal
en date du 19 novembre 2019

Commune de JEANMENIL

N° de document : Planche 2 / 3 - village ouest Echelle : 1:4 000

- droit de préemption urbain
- Emplacement réservé
- zone humide
- UA - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa1 - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UB - zone urbaine à caractère pavillonnaire prédominant
- UE - zone à vocation d'activités artisanales
- UL - zone urbaine destinée à accueillir des équipements sportifs, de loisirs et du parc d'activités
- AU - zone à urbanisation future pour habitat
- AUa - zone à urbanisation future pour habitat
- AUE - zone à vocation artisanale et industrielle
- AUEa - zone à urbanisation future pour habitat
- 2AU
- A - zone à vocation agricole
- N - zone à vocation naturelle
- NC - zone naturelle destinée à permettre la poursuite de l'activité de carrière et l'extraction des matériaux
- NE - zone naturelle élevage canin
- NF - zone naturelle
- NL - zone naturelle de loisirs



PLAN LOCAL D'URBANISME

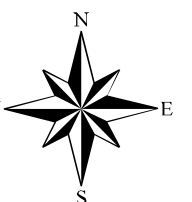
Règlement graphique du PLU
Dossiers de déclaration de projet et de modification n°4
copie conforme à la délibération du Conseil Municipal
en date du 19 novembre 2019

Commune de JEANMENIL

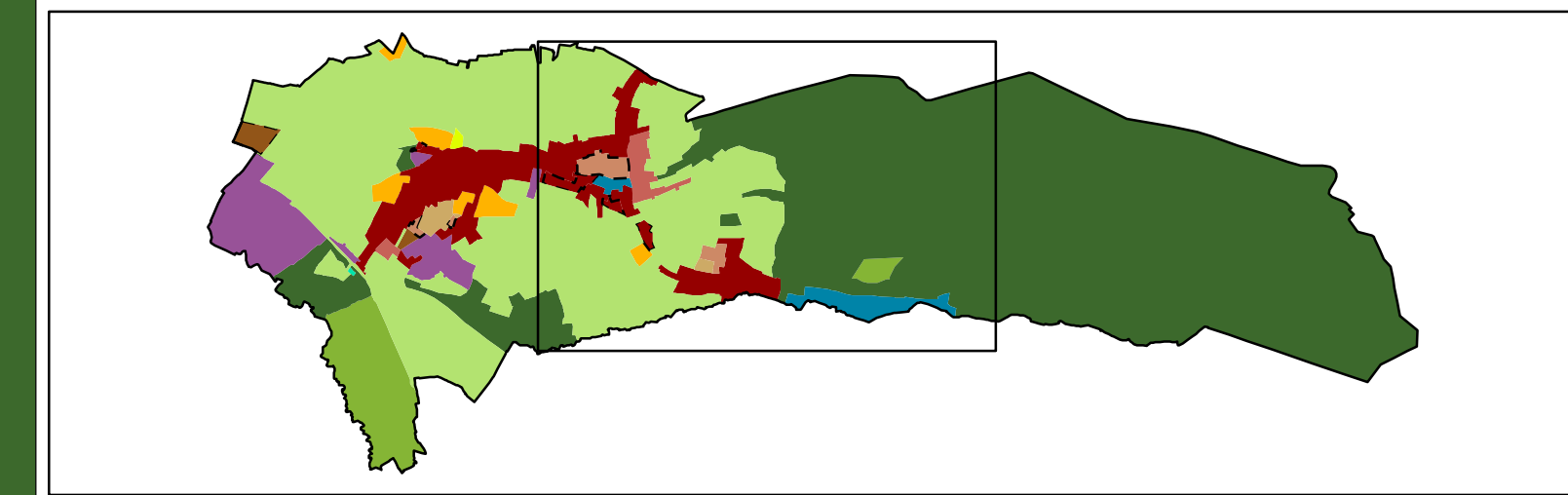
N° de document : Planche 3 / 3 - village est / Fraispertuis

Echelle : 1:4 002

- droit de préemption urbain
- Emplacement réservé
- zone humide
- UA - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UAa1 - zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UB - zone urbaine à caractère pavillonnaire prédominant
- UE - zone à vocation d'activités artisanales
- UL - zone urbaine destinée à accueillir des équipements sportifs, de loisirs et du parc d'activités
- AU - zone à urbanisation future pour habitat
- AUa - zone à urbanisation future pour habitat
- AUE - zone à vocation artisanale et industrielle
- AUEa - zone à urbanisation future pour habitat
- 2AU
- A - zone à vocation agricole
- N - zone à vocation naturelle
- NC - zone naturelle destinée à permettre la poursuite de l'activité de carrière et l'extraction des matériaux
- NE - zone naturelle élevage canin
- NF - zone naturelle
- NL - zone naturelle de loisirs



0 62,5 125 250 375 500 Mètres



Bureau d'études **Éolis**
Urbanisme
Aménagement du territoire
Communication et concertation
115 rue d'Alsace
88100 Saint Dié des Vosges
03 27 56 07 59 / 06 17 46 77 59
eolis.federic@orange.fr